

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 AVRIL 2024 COMMISSION CONSULTATIVE POUR UNE VILLE INCLUSIVE

Procès-verbal de la séance de la Commission consultative pour une ville inclusive de la Ville de Québec officiellement convoquée et tenue le jeudi 25 avril 2024, de 17 h 00 à 20 h 00 en mode hybride, soit à l'Édifice Andrée-P.-Boucher, 1130, route de l'Église (salle de réception RC-15) ainsi que par visioconférence (TEAM).

- Sont présents :**
- M. David Weiser, président de la commission consultative et conseiller municipal du district du Plateau
 - Claude Lavoie, conseiller municipal du district de Saint-Rodrigue, président de l'Arrondissement de Charlesbourg
 - M^{me} Marie-Pierre Boucher, conseillère municipale du district de Louis-XIV, membre du comité exécutif
 - M^{me} Aimée Dawson, commissaire
 - M. Boufeldja Benabdallah, commissaire
 - M^{me} Guitté Hartog, commissaire
 - M. Juan Mansilla, commissaire
 - M^{me} Rachel Ruest, commissaire (*visioconférence*)
 - M. Simon April, commissaire
 - M. Martin Lefebvre, directeur, Service des relations citoyennes et des communications
 - M^{me} Manon Collette, secrétaire de la commission et directrice de projet, Service des relations citoyennes et des communications
 - M^{me} Iréna Florence Harris, experte-conseil en diversité, équité et inclusion, Direction générale
 - M^{me} Renée Fleury, conseillère en culture, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
 - M^{me} Alexandra H. Devault, directrice, Division du vivre-ensemble et de la cohésion sociale
 - M. Jérôme Bouchard, conseiller en développement économique, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
 - M. Marc De Koninck, expert-conseil, Direction générale de la Ville de Québec
- Sont absents :**
- M^{me} Isabelle Genest, commissaire
 - M. Mario Gagnon, commissaire

1. Ouverture de la séance

M. David Weiser, président de la Commission consultative pour une ville inclusive, déclare l'ouverture de la séance à 17 h 14. Neuf (9) commissaires sont présents à la séance du 25 avril 2024 (6 citoyens et 3 élus). Le quorum est confirmé.

Il souligne que M^{me} Amélie Lainé et M. Briguel Dos Santos se sont retirés de la Commission consultative pour une ville inclusive. Il tient à les remercier pour leur contribution à la commission de 2022 à 2023.

M. Weiser soulève que chaque commissaire est à rencontrer pour le renouvellement d'un mandat de 2 ans. Suivant cette étape, les candidatures réceptionnées en 2022 sont à analyser pour l'identification de commissaires répondant aux profils manquants et souhaités à la table de la Commission consultative pour une ville inclusive.

2. Affaires courantes

2.1. Adoption de l'ordre du jour du 25 avril 2024

L'ordre du jour est déposé pour son adoption. Sur la proposition de M. Simon April, appuyée par M^{me} Aimée Dawson, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.2. Approbation du procès-verbal du 29 février 2024

Le projet de procès-verbal du 29 février 2024 est déposé pour approbation. Sur la proposition de M^{me} Aimée Dawson et appuyée par M. Boufeldja Benabdallah, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Sujets d'actualité et tour de table

Le président présente les six sujets d'actualité : ½ journée de réflexion des commissaires du 24 avril; Bilan 2023 de la commission et le 16 mai 2024; Fête de la Ville de Québec du 3 juillet; Journée nationale de commémoration de l'attentat de la mosquée; cadre de gestion pour les commémorations; proclamation de journées particulières à la Ville de Québec.

3.1. ½ journée de réflexion des commissaires

Le 24 avril 2024 s'est tenue une ½ journée de réflexion des commissaires au pavillon de la Pointe-aux-Lièvres. La prochaine étape est la rédaction du rapport ainsi que sa présentation aux commissaires responsables, M^{me} Ruest et M. Benabdallah, pour leur approbation. Par la suite, il est à transmettre à tous les commissaires. Nous prévoyons un exercice de priorisation des enjeux ainsi que l'élaboration d'un plan d'action (court, moyen et long terme). Un suivi du dossier est prévu à la séance du 26 septembre 2024.

À la demande des commissaires présents le 24 avril, le mandat de la commission est optimisé au niveau des objectifs. Le 25 avril 2024, les objectifs sont présentés et approuvés à l'unanimité. Voici les trois objectifs révisés de la commission :

- Contribuer à assurer la pertinence des actions municipales mises en place.
- Contribuer à favoriser l'adhésion des leaders de la communauté aux initiatives municipales.
- Contribuer à optimiser le déploiement des activités prévues aux plans d'action de la Ville de Québec.

3.2. Bilan 2023 de la Commission et le 16 mai 2024

Le bilan 2023 de la commission consultative est envoyé au maire le 1^{er} mars 2024. Le 14 mars 2024, une lettre du maire est envoyée au président en guise d'accusé de réception. M. Weiser présente la lettre aux commissaires. La prochaine étape du président est de déposer le bilan 2023 au conseil municipal du 21 mai 2024.



La Journée internationale du vivre-ensemble en paix est le 16 mai de chaque année. Un résumé des actions prévues le 16 mai 2024 est présenté aux commissaires pour leur information.

3.3. Fête de la ville de Québec du 3 juillet 2024

La programmation de la Fête de la ville de Québec du 3 juillet 2024 est présentée aux commissaires. À l’unanimité, tous félicitent M^{me} Hartog pour ses interventions en 2023 qui ont fait évoluer les festivités du 3 juillet.

Une recommandation est soulevée par M. Benabdallah, soit celle d’avoir une présentation afin de comprendre la [Loi sur la laïcité de l’état](#) (Loi 21). Le souhait est d’avoir une vision claire de celle-ci pour mieux intervenir dans l’avenir. La proposition est de solliciter le ministère de la Langue française pour une présentation.

3.4. Journée nationale de commémoration de l'attentat à la mosquée de Québec et d'action contre l'islamophobie

Le souhait est de préciser le rôle de la Ville de Québec. La proposition est de s’inspirer de la Ville de Montréal qui est partie prenante au 6 décembre, la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. La prochaine étape est sous la responsabilité de M. Smith et M^{me} Collette. Ils vont amorcer une discussion avec Montréal afin de vérifier comment elle s’implique. Suivant cette étape, nous conviendrons des prochaines actions en lien avec la commémoration du 29 janvier. La commission est à impliquer au moment opportun.

3.5. Cadre de gestion pour les commémorations

Le souhait est d’actualiser le cadre de gestion en lien avec les commémorations. La prochaine étape est sous la responsabilité de M. Smith et M^{me} Collette. Lors de la discussion avec la Ville de Montréal, ils vont valider ce que la Ville a comme cadre de gestion pour les commémorations. Suivant cette étape, nous conviendrons des prochaines actions. La commission est à impliquer au moment opportun.

3.6. Proclamation de journées particulières à la Ville de Québec

Le souhait est de mettre en place un sous-comité afin de convenir des journées particulières à proclamer. Exemple : la journée du vivre-ensemble. La prochaine étape est de valider avec M^{me} Julien de l’équipe du protocole la liste des journées spéciales actuellement proclamées. Ce nouveau volet est à intégrer dans les travaux de la commission.

4. Stratégie de diversité, d’équité et d’inclusion

Le président invite M^{me} Harris, experte-conseil en diversité, équité et inclusion à la Ville de Québec à présenter une mise à jour du [Parcours du vivre-ensemble](#). Ce programme de formation et d’accompagnement ouvre la discussion sur le vivre-ensemble, la diversité, l’équité et l’inclusion. Il permet d’outiller les citoyens, les travailleurs et les employeurs à vivre dans une société diversifiée. Voici les faits saillants :

- Les commissaires sont invités à faire gracieusement la [formation en ligne](#). Un lien est à transmettre à leur attention.
- Une programmation estivale du 3 au 6 juin 2024 est offerte. L’information est à transmettre aux commissaires.
- Des organisations sont [ambassadrices](#) du Parcours. L’opportunité que la commission soit ambassadrice est nommée.
- L’excellence de la [campagne du vivre-ensemble](#) est soulignée. Un vox pop est disponible sur le Web ([lien ici](#)).
- Une recommandation est d’inclure davantage les aînés dans les campagnes de la Ville de Québec.

M. Weiser remercie et félicite M^{me} Harris pour sa présentation ainsi que son travail.

5. Vision de l’habitation

Le président invite M. Jérôme Bouchard, conseiller en développement économique et M. Marc De Koninck, expert-conseil à la Direction générale, à présenter la [Vision de l’habitation](#), dont le [Plan de mise en œuvre accélérée de la Vision de l’habitation](#). La [Vision de l’habitation](#) vise à créer des milieux de vie durables. Elle est composée de ces trois grands axes d’intervention :

Québec, ville attractive	La Ville souhaite offrir une variété de types de logements dans les milieux de vie de qualité, sécuritaires et durables répondant aux besoins des citoyens partout sur le territoire, notamment ceux des familles.
Québec, ville inclusive	La Ville prend en compte les besoins variés de la population en misant sur l’abordabilité des logements, le soutien à la réalisation de résidences pour aînés, le vivre-ensemble et l’aménagement de lieux de rencontre.
Québec, ville innovante	En considérant la lutte aux changements climatiques comme un levier d’innovation, la Ville souhaite encourager et soutenir la réalisation de projets résidentiels novateurs sur les plans de l’architecture, du financement, de la mixité et du verdissement.

Pour faire face à un marché de l’habitation tendu, la Ville déploie un plan de mise en œuvre accélérée 2023-2026 de sa [Vision de l’habitation](#) afin d’augmenter rapidement le nombre de logements disponibles.

M. Bouchard et M. De Koninck présentent la situation du logement à Québec ainsi que la faible évolution du nombre d'unités mise en chantier de la dernière décennie. Le plan ambitieux, mais nécessaire des prochaines années est abordé. Les actions structurantes qui composent le plan sont présentées ainsi que des projets du [programme AccèsLogis](#) (Habitation Marie-Clarisse, Le Piolet, La Bouée, etc.). Voici les faits saillants de l'échange suivant la présentation :

Des commissaires interpellés par le dossier de l'habitation.

Les commissaires sont conscients que la Ville est face à des obstacles lors de la construction d'un projet d'habitation. La méconnaissance et l'inquiétude des citoyens se transforment souvent en préjugés et le « pas dans ma cour ». Plus précisément lors d'un projet de densification, communautaire ou à l'attention des personnes ayant des besoins particuliers.

Une commission qui contribue à sensibiliser et promouvoir le bien-être de toute la collectivité.

La commission peut être porteuse de la voix de la diversité avec un discours positif, concret et humain. Les commissaires peuvent aider à outiller les professionnels en consultations publiques afin d'entretenir un dialogue constructif.

Aîné vivant seul dans sa maison unifamiliale.

Les aînés souhaitent demeurer le plus longtemps possible dans leur résidence personnelle. Des chambres y sont souvent libres. Une piste soulevée serait de faire la promotion du partage d'une résidence afin qu'elle ne soit pas vide. Il faut encourager le partage de domicile avec un discours présentant ce modèle humain du vivre-ensemble.

Résidences pour personnes âgées (RPA)

Des RPA qui accueillent des étudiants pour un partage de services.

Hébergement touristique à Québec

L'hébergement touristique est un dossier complexe. Heureusement, des secteurs du territoire sont protégés. La Ville de Québec est aussi reconnue comme étant une première de classe avec ses nouvelles [dispositions réglementaires](#).

Églises à transformer en hébergement

Un des enjeux des promoteurs est d'obtenir un terrain ou un site. Ils sont ouverts à la transformation d'une église ainsi qu'à la densification autour d'un tel site.

M. Weiser remercie et félicite M. Bouchard et M. De Koninck pour leur présentation et leur travail.

6. Conclusion et mot de la fin

6.1. Programmation 2024

Les dates des prochaines séances seront présentées soit le 26 septembre ainsi que le 14 novembre 2024. L'agenda de la séance du 26 septembre est à confirmer.

6.2. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, M. Weiser déclare la levée de la séance de la commission consultative à 19 h 55.



David Weiser
Président de la Commission consultative



Manon Collette
Secrétaire de la Commission consultative

APPROUVÉ : À la séance du 26 septembre 2024 de la Commission consultative pour une ville inclusive